

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

Séance du 4 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	10

L'an deux mille vingt-six
le quatre mars

A 18 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine -Mme LINTZ Ghislaine – M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme RODRIGUEZ Noémie

Date de convocation : 27 février 2026

Objet de la Délibération :
Déclassement lot DP15 rue des isards

VU les articles L 2111-1 et L 2111-2 du code général de la propriété des personnes publiques définissant les biens du domaine public comme étant ceux qui appartiennent à une personne publique et sont, soit affectés à l'usage direct du public, soit affectés à un service public, et dans ce cas aménagés pour l'exécution des missions du service public en question,
VU l'article L 1311-1 du code général des collectivités territoriales posant le principe d'inaliénabilité des propriétés appartenant au domaine public,

CONSIDERANT que pour céder un bien de son domaine public, la commune doit préalablement déclasser le bien afin de l'incorporer dans son domaine privé,

CONSIDERANT que le lot DP15 de 5 m2, situé rue des isards (voir plan joint) n'est plus affecté à l'usage du public ou à un service public,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de prononcer formellement sa désaffectation et son déclassement du domaine public.

OUI l'exposé de son Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

CONSTATE la désaffectation du lot DP15 de 5 m2, situé rue des isards (voir plan joint),

DECIDE du déclassement du lot DP15 de 5 m2 situé rue des isards,

AUTORISE M. le Maire à céder ultérieurement ce bien devenu, après cette procédure, privé conformément à l'avis du service des domaines,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,
Pierre Blanque

Accusé de réception en préfecture
006216601800-20260304-2026-003-DE
Date de réception préfecture : 12/03/2026

2026-003

Extrait du registre

DEPARTEMENT DES PYRENEES - ORIENTALES
COMMUNE DE SAINT PIERRE DELS FORCATS

Accusé de réception en préfecture
066-216601880-20260304-2026-003-DE
Date de réception préfecture : 12/03/2026

PROPRIETAIRE : Commune de St Pierre dels Forcats

PLAN DE DIVISION -Arpentage-

REFERENCES CADASTRALES :

Lieu-dit : Els Reclots

Section : A

Numéro : 456 (Avant division); 1213 à 1217 (Après division).

ECHELLE : 1 / 250



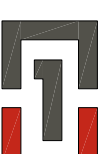
Numéro de dossier : 5753

Dressé le : 24.03.2025

Modifié le : 24.07.2025

COORDONNEES : RGF 93 - CC 43

NIVELLEMENT : -



SELARL. GPO
Géomètres-Experts associées

Florence COSTE
Noémie VANETTI

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Bureau principal : ZA Camp Llong - 66130 ILLE-SUR-TET - Tél: 06.68.84.18.73
Permanence : 15 Rue Charles Gounod - 66000 PERPIGNAN - Tél: 06.16.84.76.75
Permanence : 3 Rue Dagobert - 66210 MONT-LOUIS - Tél: 06.42.55.14.65
Mail : gpo.geometre@gmail.com



SELARL. GPO
Géomètres-Experts associées
Florence COSTE - Noémie VANETTI

MAT	X	Y
205	1627297.36	2143193.38
206	1627306.96	2143192.97
207	1627312.53	2143189.91
208	1627323.31	2143194.09
209	1627330.62	2143193.27
210	1627337.53	2143190.61
359	1627309.21	2143191.49
361	1627302.91	2143204.63
384	1627339.43	2143192.54
385	1627332.72	2143192.35
386	1627325.52	2143194.34
387	1627304.77	2143193.63
388	1627302.13	2143193.49
654	1627358.77	2143212.57
760	1627348.27	2143208.16
761	1627343.67	2143199.64
767	1627343.78	2143191.60
768	1627300.58	2143199.91
900	1627303.80	2143182.94
901	1627312.91	2143188.47
902	1627346.72	2143197.07
903	1627355.84	2143203.67
904	1627352.02	2143204.99
905	1627349.20	2143207.14

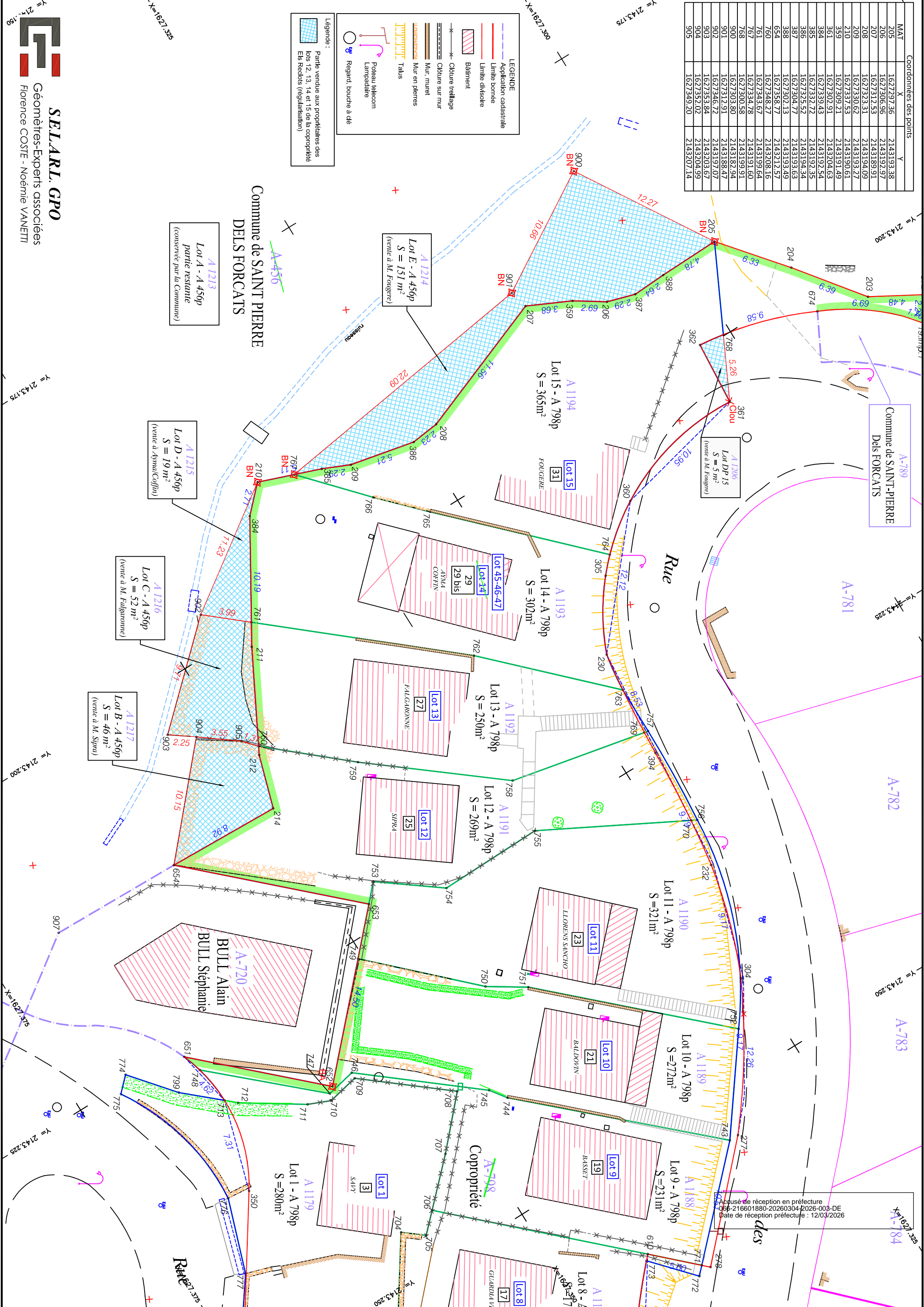
LEGENDE

- Application cadastrale
- Limite bornée
- Limite divisoire
- Bâtiment
- Cloiture treillage
- Cloiture sur mur
- Mur, muret
- Mur en pierres
- Talus
- Poteau telecom
- Lampadaire
- Regard, bouche à dé

Légende :

- Partie vendue aux propriétaires des lots 12, 13, 14 et 15 de la copropriété
- Els Rectils (régularisation)

Commune de SAINT PIERRE
DELS FORCATS



Acrusé de réception en préfecture
066-216601880-20260304-2026-003-DE
Date de réception préfecture : 12/03/2026